

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance extraordinaire du 23 septembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 23 septembre 2024 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Hervey Tremblay, Martin Voyer, Patricia Labonté, Sylvain Lavoie

Absence(s) :

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 15 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

2. 240.09.2024 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Hervey Tremblay d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Embauche d'un directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu
4. Octroi d'un contrat à la Quincaillerie Tremblay et Laroche inc. — Acquisition de toiles solaires pour la mairie
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 241.09.2024 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

Considérant l'ouverture du poste en juillet dernier pour l'embauche d'un directeur ou d'une directrice des travaux publics et de l'hygiène du milieu ;

Considérant que le comité de sélection a soumis ses recommandations quant au choix de la personne candidate pour occuper le poste à temps plein.

À ces causes, M. Évans Potvin propose, appuyé par M. Luc Maltais :

De procéder à l'embauche de M. Tomy Dufour pour occuper le poste de directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu, dont la date d'entrée en fonction est le 21 octobre 2024. Le candidat sera soumis à une période de probation de 6 mois et la rémunération et les conditions de travail seront celles prévues à la politique de rémunération du personnel-cadre de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4. 242.09.2024 OCTROI D'UN CONTRAT À LA QUINCAILLERIE TREMBLAY ET LAROCHE INC. — ACQUISITION DE TOILES SOLAIRES POUR LA MAIRIE

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie :

D'accorder à la quincaillerie Tremblay et Laroche inc. le contrat d'acquisition de toiles solaires pour la mairie au montant de 8 836,74 \$ plus les taxes applicables, incluant la prise de mesures et la pose, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 15 juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier